



COMMISSION D'ENQUÊTE PUBLIQUE  
PROJET INSPIRE  
SMTC  
2bis rue de l'Hermitage  
63063 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

Clermont-Ferrand, le 27 juin 2022

Objet : contribution du Comité de quartier Saint-Jacques

Messieurs,

Le Comité de quartier Saint-Jacques tient à formuler les réserves suivantes vis-à-vis du projet InspiRe.

Même si le quartier Saint-Jacques n'est pas directement impacté par ce projet, il y aura sans aucun doute des incidences fortes pour ce secteur, **où la circulation automobile est déjà très dense à certaines heures de la journée.**

### **Accès au centre-ville**

---

Les automobilistes qui ne pourront plus accéder au centre-ville de Clermont-Ferrand par la rue de l'Oradou, seront tentés d'emprunter d'autres itinéraires, en l'occurrence, l'avenue de la Margeride, l'avenue des Landais et le boulevard Lafayette qui sont déjà bien encombrés.

L'autre alternative pour les automobilistes qui arriveraient rue de l'Oradou dans sa partie Est, au carrefour de La Pardieu, consistera à emprunter la rue de la Gantière, qui n'est pas calibrée pour recevoir un flot important de véhicules, pour rejoindre l'avenue de la Margeride.

Dans l'hypothèse où les automobilistes ne continueraient pas sur le boulevard Lafayette, au niveau du boulevard Jacques Bingen, ils pourraient être tentés de prendre les boulevards Paul Pochet-Lagaye, Louis Loucheur, Winston Churchill, en direction du CHU Montpied et ainsi traverser le quartier Saint-Jacques et ensuite prendre soit l'avenue Léon Blum, soit le viaduc Saint-Jacques.

Le problème se posera de façon identique pour les véhicules provenant du boulevard Jacques Bingen, qui sera certainement beaucoup plus fréquenté qu'à l'heure actuelle et où la circulation est déjà très dense aux heures de pointe.

**Dans l'hypothèse où les automobilistes feraient le choix du viaduc Saint-Jacques, il faudra être très attentif au futur plan de circulation du quartier lié au projet de renouvellement urbain de Saint-Jacques Nord qui supposerait la fermeture d'une voie de circulation sur ce viaduc.**

### **Sortie du centre-ville**

---

Il est bien évident que ces remarques sont valables dans le sens de la sortie de la ville de Clermont-Ferrand.

## Points de vigilance

---

1-Sur l'avenue des Landais, au niveau de la rue du Creux de l'Enfer, il y a 2 passages piétons jugés très dangereux, au vu de l'augmentation de trafic il sera nécessaire de les sécuriser.

2-Sur le boulevard Lafayette, le carrefour avec la rue Pablo Picasso, déjà problématique, deviendra très sensible dans sa configuration actuelle, des aménagements sont nécessaires.

3-Les carrefours avec le boulevard Lafayette au niveau du secteur de la Raye-Dieu vont devenir des points noirs avec les véhicules de transit et l'urbanisation galopante.

## Autres artères du quartier Saint-Jacques

---

Les automobilistes qui seront confrontés aux encombrements des artères principales du quartier chercheront d'autres itinéraires, du coup, des voies comme la rue des Chambrettes, la rue des Plats, la rue des Liondards, l'allée de Rochefeuille, etc. deviendront des axes de passage beaucoup plus fréquentés, ce qui entraînera forcément des contraintes et des conflits en tous genres, aussi bien pour les riverains que pour les véhicules de transit.

D'autant plus que la plupart de ces voies sont concernées, comme évoqué précédemment, par le futur plan de circulation lié au renouvellement urbain de Saint-Jacques Nord.

## Voies latérales de la rue de l'Oradou

---

Autre remarque concernant les voies latérales de la rue de l'Oradou, style allée Traversière, allée de Beaulieu, etc. des anciennes cités Michelin, qui ne sont absolument pas calibrées pour recevoir un trafic de transit.

Une conséquence importante pour la tranquillité des riverains de ces voies où sont présents de nombreux enfants.

## Réorganisation des lignes de bus

---

1-Dans le cadre de la réorganisation des lignes de bus liée au projet Inspire, il est absolument nécessaire de **conserver la liaison directe entre le CHU Gabriel Montpied et la gare SNCF avec la ligne 8 actuelle.**

2-La desserte de la clinique de La Chataigneraie n'est pas acceptable actuellement, elle doit être considérablement améliorée, cette demande ancienne est à prendre en compte impérativement.

## Conclusion

---

Le projet InspiRe, tel que présenté, va à l'encontre de la tranquillité des résidents, c'est tout le secteur sud de la ville de Clermont-Ferrand qui sera impacté au niveau environnemental, si l'on veut congestionner ce secteur on ne s'y prendrait pas mieux.

De plus, il en va de la survie des commerces de proximité du secteur qui sont déjà mis à mal.

Je vous remercie de bien vouloir accorder la plus grande attention à ces remarques et à les prendre en compte dans l'enquête publique.

Je vous prie de croire, Messieurs, en l'expression de mes salutations les meilleures.

**Le Président  
Henri VIALLE**

